

NOM :

PRENOM :

Demande d'admission en classe de :

Etablissement d'origine :

DOSSIER DE CANDIDATURE 2026-2027 CENTRE D'ENTRAINEMENT RUGBY

A RETOURNER AVANT LE 23 MAI 2026 – DELAI DE RIGUEUR

LYCEE EDOUARD BELIN à l'attention de Mme Sabrina ROBERT – Proviseure Adjointe

18 Rue Edouard Belin – 70006 VESOUL CEDEX

DATE DE SELECTION :

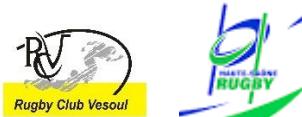
ENTRETIEN : MERCREDI 10 JUIN 2026

TESTS RUGBY : MERCREDI 01 JUILLET 2026



Le Centre d'Entrainement Rugby du lycée BELIN est une structure en adéquation avec les principes de l'éducation nationale et de la FFR. Il est encadré par des textes de référence sur les objectifs, l'organisation et le suivi médical.

Il est organisé en partenariat avec le **Rugby Club Vésulien** et le **Comité départemental de Rugby**.



Il s'adresse aux élèves garçons et filles dès l'entrée en classe de seconde.

Il sera possible d'intégrer le CER en cours de cursus scolaire sous réserve de places disponibles.

I - OBJECTIFS DU CENTRE D'ENTRAÎNEMENT RUGBY DU LYCÉE BELIN

Objectifs généraux :

Les pratiques sportives scolaires contribuent pleinement à l'engagement, l'épanouissement et la réussite des élèves ; elles proposent des espaces de socialisation, de solidarité, d'exercice de la responsabilité et de la citoyenneté ; elles conduisent à une meilleure connaissance de soi, de ses ressources et compétences dans une recherche d'équilibre et de santé.

Objectifs scolaires et sportifs :

Il s'agira de promouvoir l'approfondissement de la pratique du rugby tout en garantissant la réussite scolaire en soutenant leur engagement et motivation dans leur parcours de formation.

Il est attendu que les élèves du Centre d'Entrainement Rugby participent pleinement à la mise en place d'un climat de vie favorable dans l'établissement, tout en validant par ce dispositif des compétences sportives et scolaires, significatives de leur engagement et adhésion.

L'équilibre entre le temps consacré aux horaires obligatoires d'EPS, à la pratique sportive, au sport scolaire d'une part, et celui consacré à l'étude d'autres disciplines d'autre part, sera une priorité dans l'élaboration de l'emploi du temps.

Des compétences d'arbitrage, lecture du jeu, gestuelle, connaissances des règles spécifiques seront à acquérir au cours du cursus en obtenant des qualifications tant au niveau du sport scolaire qu'au niveau fédéral.

Connaissances générales :

L'appartenance au dispositif sera l'occasion d'acquérir :

- Des connaissances théoriques générales sur l'activité rugby : principes offensifs, défensifs, tactiques, projet de jeu;

- Des connaissances sur les différentes filières de formations : STAPS / BPJEPS
- Des connaissances liées à la santé du sportif, alimentation, hydratation, gestion du sommeil, risques liés à l'alcool, produits dopants, drogues.

II – FONCTIONNEMENT DU CENTRE D’ENTRAINEMENT RUGBY DU LYCEE BELIN

Le Centre d’Entrainement Rugby est placé sous l’autorité de **Monsieur Raynald INGELAERE, Proviseur du lycée BELIN.**

La coordination et le suivi scolaire sont assurés par **Madame Aurélie SCHUSTER, Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre et Madame Sabrina ROBERT, Proviseur adjoint au lycée BELIN**

L’encadrement sportif est assuré par **Rugby Club de Vesoul.**

III - ENTRAINEMENTS

Les élèves bénéficieront de trois séances sur les créneaux scolaires.

Ils participent aux compétitions UNSS.

Les entraînements auront lieu :

- le lundi : une heure de musculation pendant la pause méridienne
- le mercredi midi : une heure
- le jeudi de 16h00 à 18h00

Les entraînements club sont hors temps scolaire et s’ajoutent à ces horaires

IV- SUIVI SCOLAIRE

La mise en place d’un dialogue entre le coordonnateur du dispositif, le responsable technique, le professeur principal, la vie scolaire permet de réguler le rythme d’entraînement en cas de difficulté scolaire, de difficulté organisationnelle ou de nécessité de repos physique.

La réussite scolaire reste primordiale. Une suspension ou exclusion pourra être prononcée en cas d’insuffisance des résultats scolaires ou en cas de comportements inadéquats.

V – SUIVI MEDICAL

Un examen médical conditionne l’admission en Centre d’Entrainement. Il est renouvelé chaque année et donne lieu à la délivrance d’un certificat médical attestant de la non contre-indication à la pratique du rugby en compétition.

Le chef d’établissement doit être destinataire de ce certificat datant de moins de trois mois, à la rentrée scolaire.





CHARTE DU CENTRE D'ENTRAINEMENT RUGBY DU LYCEE BELIN

En tant que lycéen, je m'engage à :

- Respecter le règlement intérieur de l'établissement scolaire
- Agir en loyauté et en respect des adultes de la communauté éducative
- Agir en respect de mes partenaires dans l'activité RUGBY
- Être un leader positif en cours d'EPS et dans les autres disciplines scolaires.
- Organiser mon travail scolaire afin d'être dans des conditions optimales de réussite scolaire.

En tant que joueur, sportif du centre d'entraînement du Lycée BELIN, je m'engage à :

- Être présent et à l'heure à toutes les séances
- Adhérer à l'association sportive du lycée pour pouvoir le représenter aux championnats d'établissements, au championnat excellence, au cross et aux manifestations intramuros.
- Être force de proposition dans la vie du lycée afin de favoriser un climat positif et propice aux apprentissages.

Tout manquement à ces engagements peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive du Centre d'Entraînement Rugby.

Signature de l'élève

Signature des parents ou responsable légal





DOSSIER DE CANDIDATURE 2026-2027

CENTRE D'ENTRAINEMENT RUGBY

FICHE D'IDENTITE

Photographie
récente de
l'élève

Nom et Prénom de l'élève :

Date et lieu de naissance :

Nom du (ou des) responsable(s) légal(aux) :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél responsable :

Tél élève :

E-mail responsable :

E-mail élève :

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Etablissement fréquenté en 2025/2026 :

Adresse de l'établissement :

Téléphone :

Classe suivie :

Classe demandée en 2026/2027 :

Langue vivante 1 :

Langue vivante 2 :

Perspectives d'études :

Régime :



Externe



Demi-
pensionnaire



Interne





RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Club :	Entraîneur :
Niveau de performance (équipe, classement, performances ...) :	
Nombre d'entraînements (par semaine) :	Volume horaire sportif hebdomadaire :
Etes-vous déjà dans une classe à vocation sportive :	
Vos motivations pour intégrer le centre d'entraînement Rugby :	
Avis de l'entraîneur de l'élève sur vos aptitudes à intégrer le centre :	
Date et signature, cachet du Club	





AVIS SUR L'ELEVE

(à remplir par l'établissement d'affectation en 2025-2026)

APTITUDES SCOLAIRES En tenant compte des contraintes imposées par une pratique sportive approfondie (entrainements sportifs intensifs, déplacements, compétitions)	
VIE SCOLAIRE Comportement, assiduité, ponctualité, attitude générale, autonomie en particulier pour une demande d'internat	
Décisions d'orientation du 2^e trimestre	

A _____ le _____

Signature du chef d'établissement





Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription :

- **Les photocopies des bulletins scolaires** de l'année 2024-2025 (les 3 trimestres ou les 2 semestres) et de l'année 2025-2026 (1^o et 2^o trimestres ou le 1^o semestre, celui du 3^o trimestre (ou second semestre) sera à expédier le plus tôt possible au Lycée Belin).
- **Un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive**

Les Conditions d'admission

L'entretien aura lieu le mercredi 10 juin 2026

Le niveau physique sera évalué le mercredi 01 juillet 2026

Une commission d'établissement sera réunie au lycée BELIN pour définir la liste des élèves retenus

Les critères d'admission sont les suivants :

- Dossier scolaire,
- Compétences et projet sportifs,
- Nombre de places disponibles.

La décision de la commission sera transmise par écrit à chaque candidat. Elle est soumise à

- L'admission en classe de seconde
- La sélection par la commission de recrutement le mercredi 01 juillet 2026

